

Le Stage de Découverte de 3ème

Soumis par MM
15-10-2007

Entreprises, Savez-Vous ?

Malgré toutes les bonnes volontés déployées et les actions menées dans les collèges, encore

trop de jeunes élèves de 3e ne trouvent pas d'entreprises d'accueil pour effectuer leur stage « découverte de l'entreprise ».

Il est demandé aux jeunes d'avoir une attitude volontariste dans leur recherche d'une entreprise d'accueil et ils l'ont, pour la majorité d'entre eux. Cependant, beaucoup se heurtent trop souvent à un refus, surtout lorsqu'ils ne peuvent pas faire appel à un « réseau » (les parents par exemple).

Accueillir un jeune en entreprise est toujours une responsabilité mais le stage de « découverte » n'impose pas à l'entreprise un lourd suivi administratif ni même de déterminer une mission très précise et pointue.

Il suffit que vous puissiez offrir au jeune de 3e une vision globale de vos structures, de vos secteurs d'activité et de vos métiers pour répondre aux objectifs du stage.

Alors, n'hésitez pas !

Mais...Peut-être ne savez-vous pas tout sur le stage « Découverte » ?

Petit résumé avec un coup de projecteur sur les collèges d'Orléans La Source et en particulier le Collège Alain-Fournier :

Objectifs du stage

Le stage doit être un premier contact avec un autre environnement que l'école, un nouveau

fonctionnement, un nouveau rythme. Premiers pas dans l'entreprise, première approche de sa structure, de ses métiers, de son secteur d'activité et de ses ressources humaines.

Ce stage offre la possibilité aux jeunes d'appréhender la réalité de certaines professions avec, peut-être, pour certains, la découverte d'un métier qui leur permettra de conforter une orientation ultérieure.

Durée, calendrier

Le stage de découverte, appelé également « Séquence d'Observation en Milieu Professionnel », est obligatoire pour tous les élèves de troisième des collèges. Il est généralement d'une durée d'une semaine complète (5 jours) en entreprise, et il doit idéalement avoir lieu en janvier/février avant les conseils d'orientation.

Sur ce sujet, les collèges d'Orléans La Source travaillent en concertation, comme nous le confirme M. Duffet, Principal du Collège Alain-Fournier. Ainsi, les élèves des trois collèges de La Source (Alain-Fournier – La Bolière - Montesquieu) devront effectuer leur stage « découverte » de 5 jours au cours des mois de janvier/février, chaque collège ayant choisi une semaine différente.

Convention de stage

Ce stage donne lieu à la signature d'une convention de stage entre l'entreprise, les parents et le principal du collège. La convention fixe les modalités de déroulement du stage (horaires de présence du jeune dans l'entreprise, restauration, assurances..).

Préparation du stage au collège Alain-Fournier

Cette année scolaire 2007/2008, sur un effectif global d'environ 300 élèves, les trois classes de 3e du collège Alain-Fournier représentent 73 élèves qui doivent effectuer leur

stage « découverte » en janvier/février 2008.

Le travail préparatoire au stage, organisé et encadré par le Principal et son équipe pédagogique a déjà commencé.

Les professeurs, Français et Technologie, apportent leur aide à la rédaction d'une lettre de

motivation que les jeunes adresseront aux entreprises de leur choix et ils suivront la recherche d'une entreprise d'accueil par les jeunes à l'aide d'un tableau de bord de suivi.

Le collège rédige une fiche à destination des parents et des entreprises pour l'accueil des

élèves en stage.

A l'issue du stage, un travail écrit est demandé aux jeunes stagiaires (2 à 3 pages) pour

rendre compte de leur expérience.

Depuis plusieurs années, le collège entretient des partenariats et des relations privilégiées avec l'Université d'Orléans, le Lycée d'Horticulture d'Orléans, la Chambre des Métiers, et des unions professionnelles telles que la Fédération du Bâtiment ou les Industries et Métiers de la Métallurgie et il reste ouvert à d'autres partenariats.

Le collège vient de participer au Forum des Métiers de St Cyr en Val au cours duquel les élèves sont allés à la rencontre des entreprises participantes et de leurs métiers.